

**EPAGE du bassin
versant de la Grosne**

5 place du Marché
71250 CLUNY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

EPAGE du bassin versant de la Grosne

Département de Saône et Loire

Délibération n° 12-2022

Nombre de membres	
- En exercice :	15
- Présents :	9
- Absents :	4
Nombre de suffrages exprimés	
Pour :	13
Contre :	0
Abstentions :	0
Date de convocation : 09/12/2022	
Date d'affichage : 09/12/2022	

Le quinze décembre deux mil vingt-deux, le Comité Syndical de l'EPAGE du bassin versant de la Grosne, convoqué conformément à la loi, s'est réuni à 19h à la salle Claude Beun à CORMATIN, sous la présidence de Mr BORDET Jean-François.

Etaient présents : GELIN Daniel, FARENC Jean-François, BURTEAU Gilles, GUENARD Pascal, BORDET Jean-François, PROTET Christian, CHORIER Jacques, QUELIER Pierre-Yves, LABULLE Marc

Etaient excusés : DELPEUCH Jean-Luc (pouvoir à GELIN Daniel), PONCET Guy (pouvoir à BORDET Jean-François), DUPARAY Alexandre, PARRET Thierry (pouvoir à GUENARD Pascal), DURIAUX Philippe (pouvoir à PELLETIER Claude), THEVENON René.

A été nommé **Secrétaire de séance** : GELIN Daniel

OBJET : CONTRAT DE BASSIN VERSANT DE LA GROSNE POUR UNE GESTION DURABLE DES MILLIEUX ACQUATIQUES 2023-2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.5216-5,
Vu le Code de l'Environnement et notamment l'article L211-7,
Vu le projet de contrat exposé,

Considérant, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, dans le cadre de son 11ème programme d'intervention « Sauvons l'eau » 2019-2024, l'EPAGE du bassin versant de la Grosne souhaite affirmer leur engagement partenarial par la conclusion d'un contrat de bassin pour la période 2023-2024.

L'exposé du Président entendu, après avoir délibéré, **le Comité à l'unanimité des présents et représentés :**

- **APPROUVE** le contrat du bassin versant de la Grosne pour une gestion durable des milieux aquatiques 2023-2024
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer ledit contrat.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le : 09/01/2023

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.

et publication du : 09/01/2023

Le Président



Le Président,

CLUNY
71250
JEAN-FRANÇOIS BORDET
EPAGE DU BASSIN
VERSANT DE LA GROSNE